



Description du mandat

Secteur de la réussite éducative et de la main-d'œuvre

Direction du soutien au bien-être de l'élève

La personne à qui ce mandat sera confié devra :

- contribuer au déploiement du Plan de prévention de la violence et de l'intimidation 2023-2028 dans les écoles;
- collaborer aux travaux liés à la mise en œuvre des mesures sous la responsabilité du ministère de l'Éducation dans divers plans d'action et stratégies gouvernementales tels que le Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025;
- soutenir le réseau scolaire (secteurs public et privé) dans la mise en œuvre des meilleures pratiques reconnues en matière de promotion du bien-être de l'élève, d'une santé mentale positive et d'un climat scolaire sain et sécuritaire ainsi que de prévention de la violence et de l'intimidation;
- participer à divers chantiers et projets en cours au ministère de l'Éducation afin d'assurer la conformité des orientations ministérielles dans le dossier portant sur la promotion du bien-être de l'élève, de la santé mentale positive et du climat scolaire ainsi que la prévention de la violence et de l'intimidation.

Profil recherché

Formation requise	Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dont l'obtention requiert un minimum de 90 crédits dans une discipline pertinente (en éducation ou en sciences sociales) ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par une autorité compétente.
Habilités essentielles	<ul style="list-style-type: none"> • Habileté à communiquer et à bien s'exprimer à l'oral et à l'écrit, en français. • Connaissance des enjeux liés à l'éducation, et plus précisément à la prévention de la violence et de l'intimidation ainsi qu'à la promotion de la santé mentale positive et d'un climat scolaire sain et sécuritaire. • Bonne capacité à travailler en équipe et à établir des priorités. • Grande autonomie professionnelle. • Capacité d'adaptation. • Capacité à allier rigueur, créativité, innovation et efficacité.
Années d'expérience requises	Cinq années d'expérience pertinente auprès des jeunes.
Domaines d'activité	Enseignement, conseillances pédagogiques, psychoéducation, psychologie, travail social, orientation et autres services complémentaires.



Durée du contrat

La durée du contrat est d'une année. Cependant, ce dernier pourrait être renouvelé pour une durée maximale de trois ans en vertu de la Directive concernant l'engagement sur une base de prêt de services du personnel des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Lieu de travail

La personne titulaire pourrait être autorisée à travailler en mode hybride (télétravail et présentiel) en se présentant physiquement à son lieu de travail à raison de trois jours par semaine. Le lieu de travail sera déterminé par la sous-ministre parmi les ports d'attache suivants :

- 1035, rue De La Chevrotière, Québec;
- 600, rue Fullum, Montréal;
- Centre de services scolaire ou commission scolaire du ou de la titulaire de l'emploi (seulement si la personne n'est pas à proximité des bureaux de Québec ou de Montréal).

Information supplémentaire

Joindre : Jessyka Hamel, coordonnatrice
jessyka.hamel@education.gouv.qc.ca